

le 2 mars 1730, une compagnie au régiment de Brion, et le 15 mai suivant, grâce à la protection de son Em. le cardinal Fleury, « qui le connaît particulièrement », passait au Royal-Pologne. Il se retirait en sa terre de Chenevoux sur la fin de 1744, chevalier de Saint-Louis.

Il avait réuni entre ses mains toutes les possessions de la famille de Coton par suite de son mariage avec sa cousine Clémence-Jeanne-Marie Dulieu. Il prêtait hommage pour le fief de Néronde le 7 janvier 1763, et mourait le 13 juin 1776.

« Tel père, tel fils ! » Jamais cet aphorisme célèbre ne reçut plus complet démenti. Autant Claude Dulieu avait été élève paisible, aimable et consolant, autant son fils, *Louis-Marie* (1), se montra « coléreux, emporté, se rebutant devant tout effort et toute contrainte ». Ce qu'on relève sur les comptes, ce sont les amendes pour dégâts causés, vitres émiettées, fontaines défoncées, et surtout les étrennes au garçon chargé de l'exécution des hautes œuvres. Il brisait ses ballons, ses livres, ses habits, ses

---

(1) Louis-Marie Dulieu, né à Lyon le 13 juillet 1752, laissa deux enfants de sa femme Hilaire de Sainte-Colombe de l'Aubépin, chanoinesse de Leigneux, fille de François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de l'Aubépin, baron de Sary, brigadier des armées du roi, et de dame Poussard de Fers, marquise du Vigeon : 1<sup>o</sup> Claude-Louis-Marie-Éléonor-Hugues, baptisé à Ainay le 7 janvier 1788, dont le fils Louis-Marie, né à Marcilly en 1813, est mort sans alliance à Charlieu le 2 mars 1871 ; 2<sup>o</sup> Anne-Sylvie-Colombe-Claudine-Alexandrine, née le 18 octobre 1790, mariée en 1814 à Philippe-Alexandre Pie d'Odet d'Orsonnans, lieutenant-colonel, adjudant-major des troupes de la confédération helvétique. Louis-Marie Dulieu entra à Juilly le 12 avril 1750.